

Aujourd'hui, la bataille doit se mener sur deux fronts :

* **Contre la surexploitation et la répression** : égalité des salaires pour un même travail, garantie de l'emploi, respect des règles d'hygiène et de sécurité, reconnaissance de la qualification acquise, alphabétisation et formation professionnelle pendant le temps de travail, construction de foyers et de logements décentes, expropriation et châtement des négriers modernes, abrogation de la circulaire Fontanet qui livre les immigrés à la merci des patrons et des flics, arrêt immédiat de toutes les mesures d'expulsion du territoire.

* **Contre le racisme** : il faut répondre à la campagne xénophobe menée par la presse réactionnaire de « Minute » au « Méridional ». Les travailleurs immigrés doivent s'organiser pour lutter contre les exactions fascistes et assurer leur auto-défense. Ils doivent avoir le soutien des travailleurs français à qui il faut rappeler que l'utilisation du racisme par l'Etat, les patrons et les organisations de droite a toujours abouti à diviser les travailleurs pour mieux les exploiter et les écraser, quelles que soient leurs origines et leurs nationalités. L'exemple de l'Allemagne nazie est là pour le prouver !

Exigeons l'interdiction de la presse, des meetings et des organisations racistes !

Constituons des comités unitaires anti-racistes dans les entreprises et les quartiers populaires pour riposter à toute manifestation raciste !

Le racisme ne passera pas !

● POUR LA LIBERATION DES FEMMES

Etre femme et travailleuse, c'est être doublement exploitée. La main-d'œuvre féminine est en effet :

— plus mal payée (43% des travailleuses gagnent moins de 1000 F par mois, contre 20% des travailleurs)

— souvent cantonnée à des emplois moins qualifiés ou « subalternes » (75% des femmes sont OS ou manœuvres)

— plus vulnérable (de même que les travailleurs immigrés) aux licenciements et au chômage (les femmes qui représentent 37% des salariés, constituent 43% des chômeurs et 58% des demandes d'emplois non satisfaites)

Cette surexploitation des travailleuses, liée à la place des femmes dans la société et en particulier dans la famille se traduit par l'imposition d'une double journée de travail : vie professionnelle plus tâches domestiques : 70-80 heures par semaines.